

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

En 2017, 3 réunions du Conseil d'administration élargi et 1 Assemblée générale ont eu lieu. Il est à noter que le Bureau, constitué de 3 administrateurs, à savoir Mario Ninanne, M. Moreels et E. Fauville, se réunit mais surtout s'échange de nombreux courriels. Le bureau fait rapport au Conseil d'administration.

L'année 2017 a été marquée par :

Enquête publique du projet de PRDD

Cette enquête s'est déroulée du 13 janvier au 13 mars 2017 et a monopolisé toute notre attention ainsi que celle de nombreuses associations et communes. Vu le volumineux document à examiner, chaque association a vérifié au niveau local ce qui était pertinent à relever et une synthèse a été rédigée en pointant l'exécution de l'Ordonnance du 1^{er} mars 2012 sur la conservation de la nature mais en demandant de ne pas se limiter qu'aux zones Natura 2000. Un avis de 7 pages a été rédigé tenant compte des remarques et commentaires des associations membres de BN. Il a été aussi rappelé que pour assurer la qualité et la cohérence des différents plans régionaux, il faudrait à l'avenir respecter la logique de succession des plans : le PRD(D) est une donnée d'entrée du PRAS (démographique), et pas l'inverse.

A la clôture de l'enquête publique, un communiqué de presse titré « Un PRDD creux, dépassé et antidémocratique, ... Bruxellois.e.s, on se moque de nous ! » a été rédigé par IEB et signé par l'ARAU, le BRAL, IEB, le RBDH, le Réseau Habitat, Buxelles Nature et Natagora.

A noter qu'à ce jour, le PRDD n'a toujours pas été adopté.

Projet Droh lme sur le site de l'Hippodrome de Boitsfort

Au cours de l'année 2017, 3 enquêtes publiques ont concerné ce site : début avril, une demande de permis d'urbanisme pour la transformation du bâtiment du pesage en brasserie familiale ; fin avril, une demande de permis d'urbanisme pour l'installation et la régularisation de filets entre la piste de l'Hippodrome de Boitsfort et le golf et fin septembre, une demande de permis mixte pour aménager un parc de loisirs actifs afin d'y développer des activités culturelles, sportives, éducatives, de détente et en lien avec la nature et pour exploiter un parking à l'air libre de 513 places et diverses installations. Pour cette dernière enquête, les diverses associations parties prenantes et notamment les Amis de l'Hippodrome, se sont préparées pour une prise de parole lors de la réunion de la commission de concertation du 13 octobre.

A chaque fois, BN s'oppose au projet tel que prévu car il génère notamment de nombreuses nuisances (mobilité et bruit). Les activités organisées par « La Terrasse », sans permis, font l'objet de constat d'infractions, souvent non suivi d'effets.

Vu le contexte, en septembre 2017, le CA prend la décision de se joindre aux recours qui sont seront introduits par les Amis de l'Hippodrome et/ou autres asbl, tant aux Collèges d'Environnement et/ou d'Urbanisme, qu'au Conseil d'Etat.

Le 27 octobre, Bruxelles Environnement délivre le permis d'environnement/d'exploitation à Droh !me. Même si certains estiment que ce permis n'est pas si mauvais et qu'il est contraignant sur certains aspects, les administrateurs de BN décident de se joindre aux autres associations (Les Amis de l'Hippodrome, ACQU, Les Amis de la Forêt de Soignes, Natagora) pour introduire le recours auprès du Collège d'Environnement.

Sauver La Plaine

Un recours introduit par Bruxelles Nature pour annuler le permis d'urbanisme délivré par le Collège, le 18 juin 2015 à la SA Universalis Park, pour la construction sur le site de La Plaine, de 3 immeubles, une crèche, deux commerces et un parking couvert, est toujours pendant auprès du Conseil d'Etat.

Dans le cadre de la plainte déposée contre X, un des administrateurs d'Immobel (suite regroupement d'Universalis Park) a été convoqué en janvier par la juge d'instruction. Toutefois, le dossier reste vide ; un avocat a été chargé d'adresser une mise en demeure à la juge d'instruction afin de pouvoir à nouveau consulter ce dossier.

Organisation d'une semaine Nature à Bruxelles

Un subside de 25.000 € est octroyé pour l'organisation de la 1^{ère} édition de la semaine bruxelloise de la nature qui s'est tenue du 22 au 30 avril (+ 1/5 Aube des oiseaux de Natagora).

La SBN s'est déclinée en trois volets :

- 25 visites guidées (F – NI) dans des sites semi-naturels permettant au public de découvrir la nature à Bruxelles, près de chez lui. La Ligue royale belge de protection des oiseaux a également organisé ses journées Portes ouvertes du Centre de revalidation pour la faune sauvage de Bruxelles-Capitale ;
- Une exposition de photos nature au sein du bâtiment de BE/IBGE sur le site de T&T ;
- 16 projections des 5 films primés au FINN 2016 dans plusieurs salles de cinéma (Aventure, Vendôme, J. Franck et des courts métrages de Harry Mardulyn et de Jean-Claude Hardy, présentés dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de la régionale bruxelloise de Natagora et la projection du film « Forêt en ville » de Pascal Perez.

Cette édition n'a pas rencontré le succès espéré notamment pour les projections des films primés par le FINN. Par contre, les visites guidées ont attiré plus de grand public, notamment la croisière sur la Senne, organisée par Coordination Senne.

Pour l'organisation de la 2^{ème} édition, Hortense DE BROUWER nous a rejoint le 1^{er} septembre pour effectuer son stage dans le cadre de l'obtention de son master en Tourisme. Rapidement investie dans cette organisation, Hortense a été un moteur. Un budget de 40.000 € a été demandé mais un subside de 25.000 € est octroyé.

Meylemeersch

La procédure de classement pour le vallon du Meylemeersch est lancée. Par arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 décembre 2017, le site du Meylemeerch est classé en raison de son intérêt scientifique et esthétique.

Demande de classement pour le parc « Solvay-sport » et permis d'urbanisme Aspria.

Les recours introduits en 2012 au Conseil d'Etat en annulation de deux arrêtés du 29 mars 2012 du Gouvernement de la Région bruxelloise et de l'arrêté du 3 avril 2014 (inscription sur la liste de sauvegarde) sont rejetés par le Conseil d'Etat le 30 mars 2017.

Par contre, à la suite d'un recours introduit par des riverains, en janvier 2017, le Conseil d'Etat suspend le permis d'urbanisme délivré par la Région bruxelloise à Aspria. Pour information, le Conseil d'Etat vient d'annuler ce permis.

Enquêtes publiques et commissions de concertation. Outre, celles déjà citées, BN a adressé des courriers pour les enquêtes publiques suivantes et en principe un administrateur ou un membre de BN a participé aux commissions de concertation :

- Promenade verte au Vogelzang (Anderlecht) : janvier 2017
- Installation auditoire (ULB) Vogelzang (Anderlecht) : février et avril 2017
- Restauration du n° 200 Vogelzang (Anderlecht) : février 2017
- Permis d'urbanisme Résidence chaussée de La Hulpe (coin du balai) : mars 2017
- Permis mixte constructions à Tenreuken (Watermael-Boisfort) : mars 2017
- Plan Pesticides : avril 2017
- Abattage d'arbres et réaménagement abords chaussée de La Hulpe : mai 2017
- Permis d'urbanisme pour parc et équipement à la Plaine (ULB) : juin 2017
- Permis mixte pour le projet Oaktree à Auderghem : septembre 2017
- Permis mixte pour le complexe immobilier à Woluwe : septembre 2017
- Projet de déchetterie au Vogelzang : septembre 2017
- Permis bassins d'orage à Tenreuken (Watermael-Boisfort) : décembre 2017.

A noter que nous sommes régulièrement sollicités pour réagir auprès des autorités lors d'abattages d'arbres, notamment en dehors de la période autorisée par l'Ordonnance.

Fait à Bruxelles, le 3 juin 2018.